

Compte-rendu de la réunion ordinaire du Conseil du CNFGG du 16 Mai 2006 et du Conseil extraordinaire du 21 Mars 2006

Adopté par le Conseil le 23 janvier 2007

Liste des membres présents au Conseil du 16 Mai 2006 :

JP Barriot, P. Briole, C. Cosandey, H. Duquenne, J. Dymont, P. Hubert, H. Lyon-Caen, M. Menvielle, D. Schertzer, R. Schlich

Liste des membres présents au Conseil extraordinaire du 21 Mars 2006 lors de l'Assemblée Générale du CNFGG) :

JP Barriot, C. Cosandey, H. Duquenne, J. Dymont, M. Laigle, M. Menvielle, D. Schertzer, R. Schlich.

Conseil du 16 mai 2006

1/ Adoption du compte-rendu du Conseil du CNFGG du 31 Janvier 2006.

Le Trésorier demande que d'importantes modifications soient apportées à son rapport au Conseil. Il les donne en séance, puis indique qu'il en transmettra le détail directement au Secrétaire Général. L'adoption de ce compte-rendu est ainsi reportée au prochain Conseil. D'autres modifications mineures sont indiquées.

2/ Rapport du Trésorier

Le Trésorier donne brièvement quelques indications sur les subventions de voyage. Quatre demandes ont été déposées au titre de la Section 1 (2 dossiers acceptés pour 1600 euros), trois au titre de la Section 2 (3 dossiers acceptés pour 1700 euros), quatorze au titre de la Section 4 (4 dossiers acceptés pour 2000 euros), cinq pour la Section 6 (4 dossiers acceptés pour 1500 euros), cinq pour la Section 7 (3 dossiers acceptés pour 1500 euros). Les Sections 3 et 5 n'ont pas déposé de dossier. La dépense correspondante excède largement l'allocation anticipée du ministère des Affaires Etrangères, le montant attribué sera complétée par prélèvement sur les fonds propres du CNFGG, ainsi que précédemment décidé par le Conseil. Le Secrétaire demande au Trésorier de bien vouloir lui communiquer le détail des éléments à faire figurer au compte-rendu du Conseil.

3/ Compte-rendu succinct de l'Assemblée Générale du CNFGG du 21 Mars 2006.

Cette Assemblée s'est tenue dans un contexte tendu, lors des grèves étudiantes du mois de mars et du blocage de la plupart des campus universitaires, dont celui de Jussieu, choisi pour cette Assemblée. Malgré cet état de quasi-siège, 38 membres ont pu se frayer un chemin jusqu'à la salle de réunion. L'ordre du jour de cette Assemblée est joint en pièce annexe à ce rapport, avec un « carton plein » pour la Section 6, avec quatre exposés scientifiques de grand

intérêt sur ses thématiques, et l'attribution du Prix de Géophysique décerné lui aussi au titre de cette Section à M. L. Oudin.

Un Conseil extraordinaire s'est tenu lors de cette Assemblée Générale. Compte tenu du blocage du campus, il a été décidé à l'unanimité (ce sera la seule décision de ce Conseil) de reporter l'élection des Vice-Présidents prévue ce jour et de procéder à une élection par correspondance au plus tôt, avec profession de foi jointe des candidats retenus par ce Conseil, qui sont MM. JP Barriot, J. Dymont et D. Schertzer. Le Conseil extraordinaire charge en outre le Trésorier du CNFGG d'organiser matériellement ce vote par correspondance.

Il a aussi été décidé par l'Assemblée Générale du CNFGG de procéder avant l'Assemblée Générale de l'UGGI à un « toilettage » des statuts et du « règlement intérieur » du CNFGG, afin de mieux tenir compte de l'évolution du Comité est des techniques informatiques, et aussi afin de préparer la venue de la nouvelle Section 8 « cryosphère », Section correspondante française de la nouvelle Association de l'UGGI. Le Bureau est chargé de rédiger ces versions amendées, puis de les proposer au Conseil d'Octobre 2006 et de Janvier 2007, avec vote par l'Assemblée Générale du CNFGG de Mars 2008.

Le pot alsacien de midi a été apprécié par tous. Notre Trésorier, maître d'œuvre de ce cocktail, est chaleureusement remercié par le Conseil.

4/ Suivi de l'élection des Vice-Présidents.

Le Trésorier indique que la date limite du vote par correspondance (cachet de la poste) a été fixée par le Bureau au 29 Mai 2006, avec dépouillement par lui-même assisté d'un assesseur (Marie Caillard). Afin de limiter les frais d'envoi, seules deux enveloppes ont été utilisées, au lieu des trois habituelles, ce dont certains membres se sont plaints. Le Trésorier demande que le Conseil avalise explicitement cette procédure afin d'éviter toute contestation, ce qui est fait à l'unanimité. Le résultat devrait être connu le 12 juin 2006.

5/ Organisation de l'Assemblée Générale 2007 du CNFGG en Province.

Le Président du CNFGG donne lecture d'un courrier électronique du Président de la Section 2 selon lequel sa Section ne pourra organiser comme prévu l'Assemblée Générale 2007 à Nice, compte tenu que plusieurs réunions sur la thématique retenue (les risques naturels) sont déjà programmées directement en concurrence dans cette ville. Il propose néanmoins la candidature de Nice sur une autre thématique en Mars 2008, et suggère que l'Assemblée Générale puisse trouver un autre « point de chute » en Province pour 2007. Le Conseil décide de reporter toutes décisions relatives à l'organisation de l'Assemblée Générale 2007 à sa réunion d'octobre, afin de disposer de plus d'éléments d'appréciation. Il décide également à l'unanimité que l'Assemblée Générale se tiendra, dans toute la mesure du possible, le premier mardi de Mars, et que les décisions d'attribution des subventions de voyage auront lieu lors du Conseil de janvier, en fonction des listes proposées par les Sections par ordre de mérite.

6/ Préparation du Rapport Quadriennal.

Un tour de table des propositions de contributions par les Sections fait apparaître que seule la Section 1 a effectué un réel travail. Il est donc demandé à tous de faire rapidement ce travail d'approche, et en tout cas de le communiquer au plus tard au Conseil d'octobre. Un « template » sera élaboré par le Secrétaire Général, et cette matrice devra être suivie par tous les auteurs. Le but est de limiter autant que faire se pourra l'intervention d'un infographiste, ce poste représentant les deux tiers du coût d'édition. Le choix de la langue maîtresse (anglais ou français) sera laissé à l'appréciation de l'auteur, avec un résumé étendu dans l'autre

langue. Les manuscrits finaux, approuvés par les Sections, et conformes à la matrice, devront être rendus au Secrétaire Général pour le Conseil de janvier 2007. L'édition papier sera limitée à quelques exemplaires pour les Institutions, l'essentiel de la dissémination de l'ouvrage étant assurée par support électronique (CD et Internet).

7/Points Divers

Le Président du CNFGG rappelle que les candidatures aux postes des Conseils exécutifs des Associations doivent être suscitées pour la fin de l'année. Même si ce n'est pas obligatoire, il est aussi souhaitable que celles aux postes de responsabilité interne aux associations (divisions, groupes de travail, ...) soient connues à la même date. Il serait donc souhaitable que le bureau de chaque Section travaille en lien avec la communauté française concernée pour choisir les meilleurs candidats possibles, et les convaincre de se porter candidat. Le Conseil décide de faire un bilan le plus exhaustif possible des personnalités françaises ayant une responsabilité au sein des Associations ou de l'Union (Comités exécutifs, responsables de Divisions, de Groupes de travail, ...) afin de préparer ces nominations.

Le prochain Conseil est fixé au 17 octobre, et la séance levée à 13h30.

Le Secrétaire Général,
JP Barriot